L'Anarcho-syndicaliste

N°179 - Le numéro : 1,60 €

Février 2014

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même... » Fernand Pelloutier – Lettre aux Anarchistes

Le 18 mars pour la défense de l'indépendance syndicale et du salaire différé

Christophe Bitaud

Le 29 janvier dernier, la CGT-FORCE OUVRIERE organisait un meeting à Paris. Le discours de J-C Mailly était particulièrement attendu, beaucoup se demandant s'il allait appeler à une grève interprofessionnelle le 18 mars contre « le pacte de responsabilité » concocté par le gouvernement Hollande-Ayrault, contre le vol de notre salaire différé.

Après quelques interventions de militants triés sur le volet, des chansons, « engagées » voire « révoltées », de gôche quoi, les militants eurent droit à un discours convenu, pas particulièrement offensif ni revendicatif, le secrétaire général se payant même le luxe de citer Pierre Mauroy, le Premier ministre du « tournant de la rigueur ». Il fut un temps où une telle évocation eut provoqué quelques sifflets sinon une bronca, pas cette fois-ci, on est poli à Force Ouvrière...

Il fallut attendre, patiemment, la fin du discours de Mailly pour entendre les mots suivants :

« *C'est pourquoi, en ce 29 janvier 2014, au nom de la commission executive confédérale unanime, nous avons décidé de faire du 18 mars une journée de rassemblements et manifestations. Et nous sommes prêts à le faire avec d'autres organisations syndicales partageant les mêmes préoccupations.*
Et je m'adresse aux autres syndicats aussi pour faire de ce 18 mars une journée de grève interprofessionnelle. »

La grève était donc conditionnée au bon vouloir des autres organisations syndicales, mais peu importe puisque nombreux étaient ceux qui semblaient s'en satisfaire, faisant leur cette phrase de Saint-Exupéry : « Si tu n'as pas ce que tu aimes, il faut aimer ce que tu as.»

Fort heureusement, les événements allaient se précipiter. Pour ne citer que deux exemples, dès le 10 février l'Union Départementale FO de Paris (UD FO 75) appelait à la grève pour le 18 mars et prenait langue avec l'Union Départemental CGT de Paris ; le lendemain c'était au tour de la FNEC FP FO (fédération de l'éducation nationale) d'appeler à la grève interprofessionnelle.

Enfin, le 12 février, le Comité Confédéral National de la CGT votait une résolution appelant à la grève et à la manifestation pour le 18 mars.

La grève interprofessionnelle le 18 mars est donc maintenant un fait acquis, il reste à identifier clairement les enjeux de l'action.

Les raisons de combattre sont nombreuses (contre l'ANI, la destruction de nos retraites et des services publics...), pour ma part j'en vois deux essentielles.

La première, c'est la défense de l'indépendance syndicale contre les tentatives d'intégration des confédérations à l'appareil d'Etat.
L'UD FO 75, dans un récent tract, résume parfaitement la situation :

« *Le Président de la République indique que l'on n'est pas obligé d'être d'accord avec « le pacte » mais qu'il faut cependant être présent et accompagner. Il souhaite obtenir une forme de consensus dans un pacte « d'alliance nationale » au travers de réunions « grands messes » qui en bout de course conduiront à dire « vous y étiez, donc vous avez accompagné ma démarche ».*
C'est là qu'une nouvelle fois nous devons dire ***"Allez vous faire voir !"*** ».

.../...

(Suite de l'éditorial...)

Tout est dit. L'objectif est bien l'union nationale, l'intégration des organisations syndicales à l'appareil d'Etat, même pour y jouer le rôle du « contestataire de service ». Cette question cruciale fait l'objet de l'édito de JC Mailly dans le dernier « FO hebdo » :

« Pourtant, ils attendent des interlocuteurs sociaux qu'ils soient partenaires du gouvernement sur le pacte de responsabilité. C'est la fameuse question des contreparties dites sociales aux décisions déjà arrêtées en faveur des employeurs. Une réunion devrait aussi avoir lieu avec les organisations patronales. Force Ouvrière ira pour dire ce qu'elle a à dire, mais il est hors de question d'engager l'organisation syndicale dans une démarche que nous contestons sur le fond comme sur la forme. »

Autant le dire tout net, il serait incompréhensible que les représentants de FO ne claquent pas la porte de cette grand-messe à Matignon, à l'instar de ce qu'on fait nos camarades lors des réunions qui ont abouti au « Pacte d'avenir » en Bretagne. Toute autre attitude serait inacceptable, on ne peut être dans la rue avec la classe ouvrière le 18 mars et à Matignon avec les patrons et les représentants de l'Etat le reste du temps.

Nous descendrons aussi dans la rue le 18 mars pour défendre avec force et vigueur notre salaire différé.

Le gouvernement, en décidant unilatéralement, d'offrir au patronat un cadeau de 36 milliards d'euros sous la forme de la fin des cotisations familiales, en s'attaquant à la sécurité sociale, se comporte en escroc et en voleur !

Cet argent n'est pas de l'argent public, il n'est pas issu de l'impôt, il n'est en aucun cas l'argent de l'Etat qui n'a pas le droit d'en disposer ainsi !

Au moment où la désinformation fait des ravages, il est utile de rappeler quelques principes de base. Ce que les patrons appellent « les charges » sociales n'est autre que notre salaire différé. Le salaire des travailleurs est payé à la fois sous la forme d'un salaire mensuel et sous celle d'une protection sociale collective financée par les cotisations sociales calculées sur le salaire. Dans notre système capitaliste, le salaire, direct et différé, est ce qui rémunère la force de travail, il est le fruit de la lutte des classes.

En 1995, Marc Blondel, alors secrétaire général de la CGT-FO avait qualifié le plan « Juppé-Notat » contre les retraites et la sécurité sociale de « Hold up ». Les bandits on changé d'identité mais pas de pratiques.

C'est pourquoi, le 18 mars nous ferons grève et nous manifesterons pour la défense de l'indépendance syndicale et de notre salaire différé. Et le 19 mars...

■

18 mars 2014 ...

On peut lire dans la déclaration commune des fédérations CGT, CGT Force Ouvrière, CFTC, CGC, CFDT, des Services sociaux, du 13 janvier 2014 :

« La Sécurité Sociale est menacée. Au nom du dogme de la réduction des dépenses publiques, de nouvelles mesures de réductions budgétaires se profilent. »

Soyons clairs : il s'agit de la position de la CFDT qui veut faire croire aux travailleurs que les cotisations sociales – donc le salaire différé – font partie du budget de l'Etat. C'est leur mentir !

Espérons que les manifestations du 18 mars se retourneront contre les laquais de la politique gouvernementale.

AUX ORIGINES DE L'*ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS*

AVERTISSEMENT:

Dans l'édition n°176, *l'Anarcho-syndicaliste* publiait le point-de-vue historien de Christian LABRANDE; celui-ci, s'appuyant sur la vulgate social-démocrate, atteste ne rien voir antérieurement à 1863 dans les relations entre les ouvriers britanniques et français. Le point de vue historien d'Edouard DOLLEANS, dans l'édition n°177, atteste de relations antérieures.

Les *Mémoires* des fondateurs eux-mêmes ont l'avantage d'être plus précis, et démontrent que ces relations débutèrent, par les moyens possibles, dès 1861. Cela atteste simplement que Monsieur le Docteur Karl MARX... n'y était pas!!!

On nous rétorquera que ces témoignages militants viennent des *«proudhoniens»* qui, plus tard, quittèrent l'AIT, et dénoncèrent *la Commune* de Paris.

En effet, Ernest-Edouard FRIBOURG, ainsi que d'autres (dont nous reparlerons) se rangèrent parmi les adversaires de *la Commune*, après avoir quitté l'*Internationale*.

Quand Proudhon, bien que très malade, écrivant *De la capacité politique des classes ouvrières,* s'il rendait hommage à la clairvoyance économique des auteurs du *Manifeste des Soixante* (voir l'édition 175 de *l'Anarcho-syndicaliste*), il les mettait en garde contre la participation au pouvoir dans laquelle ils sombrèrent.

Quand Proudhon, dans le même ouvrage, qualifiait la division du travail de *«force économique»*, et opposait à la *communauté* et au *communisme*, le *collectivisme* (ou *mutuellisme* en son temps) et le *fédéralisme*, ceux-ci défendaient le travail artisanal et la propriété individuelle des outils de production.
Ils n'étaient *«proudhoniens»*... que pour ceux qui ne l'étaient pas!!! Leurs témoignages n'en sont pour autant pas moins dignes d'être entendus, en toute connaissance du problème.

G.R.

Pacte : Emile Littré le définit comme une convention et cite **Jean-Jacques Rousseau** : *« Je sais bien mauvais gré à l'auteur du Système de la nature du prétendu pacte qu'il imagine que les rois ont fait avec les prêtres pour opprimer les peuples. »* - Du Contrat Social ou Principes du droit politique (1762)

■

Dans la continuité de la révolte contre le « pacte d'avenir de la Bretagne », les Unions Départementales CGT-FO des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan viennent de notifier au préfet et au président du conseil régional que Force ouvrière est hostile à tous les pactes que le gouvernement cherche à imposer à la classe ouvrière et notamment la tentative d'associer les syndicats à cette basse besogne.

Comme quoi la lutte de classes peut démentir les engagements pris par les appareils auprès du gouvernement et qui se verraient bien continuer à participer à cette vaste tentative.

L'intérêt crucial de la classe ouvrière exige que les organisations syndicales dignes de ce nom ne participent pas à la réunion sur le « pacte de responsabilité », à laquelle elles sont convoquées le 28 février.

Nous publions ci-dessous et à suivre (au verso) : la déclaration commune des 4 UD et le communiqué de l'Union Départementale CGT-FO du Finistère, en date du 18 février 2014.

Monsieur le préfet, monsieur le président du conseil régional, mesdames messieurs

Je suis mandaté par les quatre Unions Départementales Force Ouvrière de Bretagne pour porter aujourd'hui un message très simple et très clair.

Nous n'avons jamais souscrit ou soutenu le pacte d'avenir pour la Bretagne qui pour nous est au mieux une opération de communication ou au pire un accompagnement des politiques régressives du gouvernement. Les plans de licenciements continuent de fleurir dans la région, les salaires tant dans le privé que dans le public sont en berne, la pauvreté et la précarité augmentent, les services publics sont partout menacés. Comment préparer soit disant l'avenir quand on saccage le présent pour les salariés actifs ou privés d'emploi, les jeunes, les retraités. Comment s'étonner dans ces conditions de la progression d'idées xénophobes ou discriminatoires quand le terreau pour ces idées nauséabondes est fourni par les tenants des politiques d'austérité dictées par la troïka.

Le pacte de responsabilité proposé aujourd'hui par le président de la république est non seulement une opération de dupes mais un pacte de voleurs qui vise à détruire notre sécurité sociale. En 1945, le pays était en ruine et pourtant il fut possible de mettre en place une caisse collective, financée par le salaire différé, pour que les travailleurs puissent faire face aux aléas heureux ou malheureux de la vie (naissance, maladie, vieillesse). C'était un des éléments fondamentaux du programme du Conseil National de la Résistance appelé "les jours heureux" tout comme le statut de la fonction publique ou la mise en place des conventions collectives. Le patronat faisait alors profil bas, compte tenu de l'activité de certains pendant l'occupation nazie et des entreprises étaient d'ailleurs nationalisées sans indemnité ni rachat.

Mais aujourd'hui le MEDEF fait la loi, pavane, provoque comme c'est le cas avec ses propositions indécentes sur l'assurance chômage, dicte ses volontés au gouvernement et lui impose de s'attaquer à notre protection sociale. Ainsi, notre salaire différé est appelé charges et l'on voudrait nous le voler purement et simplement en liquidant dans un premier temps la branche famille .C'est une insulte à nos anciens, un bras d'honneur à l'avenir de nos enfants.

Jamais FO ne l'acceptera. Etre syndicaliste responsable aujourd'hui c'est dire non aux pactes, non à la soumission aux dictat des marchés. Comme le dit notre secrétaire général, Jean-Claude Mailly "FO ne servira pas de supplétif en étant coorganisateur du pacte. Si le gouvernement attend des éléments de réforme, nous lui enverrons notre cahier de revendications"

A savoir ,gel immédiat des plans de licenciements et arrêt des suppressions de postes dans les services publics, augmentation générale des salaires , des pensions et minima sociaux tant dans le privé que dans le public, amélioration du système d'indemnisation chômage et maintien du système particulier pour les intermittents du spectacle, maintien du statut général de la fonction publique et des conventions collectives, abrogation de la loi Sapin issue de l'accord scélérat de janvier 2013 contre le code du travail, abrogation des lois Fillon et Ayrault sur les retraites et retour aux 37, 5 annuités et maintien de la sécurité sociale solidaire, arrêt immédiat des exonérations patronales.

En toute indépendance, FO portera ces revendications notamment lors de la grève du 18 mars.

Comme le disait Fernand Pelloutier, créateur des bourses du travail à l'origine de la CGT, notre maison, on ne s'assoit pas à une table qu'on veut renverser.

Nous partons donc sur cette formule de cet excellent syndicaliste.

Déclaration FO, le 18 février 2014, par Fabrice Le Restif (UDFO 35)

Grand raoût à la Préfecture de Région Bretagne

Mardi 18 février 2014

Les représentants du monde économique, les politiques, les organisations syndicales patronales et salariés y compris FSU, Solidaires, UNSA ont été invités à la réunion d'étape du Pacte d'Avenir car le Préfet souhaitait que cette conférence soit très ouverte, *« il faut que chacun s'implique »*. Tout ce beau monde était invité à la Préfecture de Région de Bretagne pour faire un point d'étape sur le Pacte d'Avenir qui est à la Bretagne ce que le Pacte de Responsabilité est à la France.

Ce qui confirme bien que le problème breton n'est pas un problème régional.

Suite à une réunion de coordination des responsables des 4 Unions Départementales, le 12 février 2014 à Lorient, nous avons décidé de ne pas participer à cet « enfumage ».

Notre camarade Fabrice Le Restif, accompagné de Nathalie Beucher, membre du bureau de l'UD FO-35 sont donc allés dire au Préfet et à tous ses subsidiaires : « qu'ils étaient venus pour leur dire qu'ils partaient ».

Le préfet a ensuite cadré la discussion en indiquant :

Dans un premier temps que cette conférence était prévue dans le Pacte d'Avenir signé le 13 décembre par le premier ministre et le président du conseil régional

Que la « démarche était novatrice » et surtout « expérimentale ». Que la notion d'expérimentation dans les territoires était très importante. Que pour l'instant cela concernait la zone de Morlaix mais que d'autres expérimentations devaient se mettre en place « dans les territoires ».

Que cette « conférence s'inscrit totalement dans la politique générale du gouvernement » et **« que l'adhésion de chacun à cette démarche est nécessaire... ».** L'Etat ne sert que de « facilitateur » entre partenaires sociaux qui doivent avoir « un fort niveau d'engagement » au service de cette politique.

Le président du conseil régional a abondé dans ce sens en appelant chacun au « pragmatisme et à la responsabilité ».

Compte tenu de cette entrée en matière édifiante, Fabrice Le Restif a demandé immédiatement la parole que le préfet lui a donnée. Il a lu la déclaration ci-jointe dans un silence de mort. La délégation FO a juste attendu les deux premières réactions syndicales : La CGT (Thierry Gourlay) qui « partage une partie des considérants de FO mais souhaite tout de même être acteur de la discussion » et la CFDT qui invoquait la paternité de cette conférence ainsi que de l'ordre du jour. La délégation FO est ensuite partie, à noter que le préfet leur a couru après, demandant le texte précis du texte lu par FO pour en « faire état au premier ministre ».

La presse était invitée et en sortant Fabrice a pu faire un interview sur France 3 (passé à 13 h selon les premiers retours), TV Rennes, Hit Ouest, France bleue Armorique. Personne pour Ouest France. Un mail a été adressé à Ouest France et au Télégramme.

Voilà le compte rendu de mandat de la délégation FO. Il va sans dire que nous ne nous sommes pas fait des amis (mais ce n'était pas le but) mais nous avons tenu le mandat et imposé un certain respect. Ainsi en partant, un membre de la délégation patronale a dit « faut reconnaitre qu'à FO, vous en avez ... ». Les UD FO de Bretagne maintiennent le cap qu'elles tiennent depuis le début, c'est à dire celle de l'indépendance et du refus de s'associer au Pacte d'Avenir, de Responsabilité car, participer c'est valider le processus d'intégration, voulu par le gouvernement Hollande et le Medef.

Marc HEBERT

UD FO 29
5 rue de l'Observatoire 29200 BREST
TÉL. : 02 98 44 15 67 – FAX : 02 22 44 26 14
Adresse mail : udfo29@wanadoo.fr
Facebook : UD FO 29